

THIERRY DE MONTBRIAL JEAN-CLAUDE TRICHET

Thierry de Montbrial, Président et fondateur de la World Policy Conference

Afin d'élargir le débat, voici une question subsidiaire à laquelle il sera peut-être plus difficile au Président de la Banque centrale européenne de répondre. Il a une grande habitude de ne pas répondre aux questions, quand il le veut.

Avant cette crise grecque, un certain nombre de pays – dont la France, d'ailleurs – réclamait davantage de gouvernance économique. Il y avait ceux qui demandaient une gouvernance économique ; il y avait ceux qui la refusaient au nom d'une certaine idéologie.

Maintenant que la question se pose réellement, on a l'impression d'être à fronts renversés. C'est-à-dire que ceux qui ne voulaient pas de gouvernance économique en demandent et ceux qui en voulaient se trouvent embarrassés, dans la mesure où cette gouvernance pourrait évidemment limiter leur marge de manœuvre. Est-ce que cette perception est exacte ou non ?

Jean-Claude Trichet, Président de la Banque centrale européenne

Nous ne connaissons pas encore au moment où je parle, bien sûr, la cristallisation des positions du Conseil des 27 d'un côté, des 16 membres de la zone euro de l'autre. Je ne peux donc pas savoir exactement quelle est la position des uns et des autres.

Ce que je regrette, c'est que ce qui apparaît comme absolument évident quand on est au cœur de la crise, ne l'apparaît plus dès qu'il y a le sentiment que l'environnement est plus apaisé. Alors on ne voit plus la nécessité absolue d'améliorer ces gouvernances. Je ne cite aucun pays en particulier, mais il me semble que c'est un problème un peu général.

Nous sommes là pour rappeler que nous devons absolument tirer toutes les leçons de l'expérience présente, que nous devons absolument en tirer toutes les leçons à la fois intellectuelles, conceptuelles, théoriques et pratiques. Quand on a une monnaie unique, il faut avoir l'équivalent de ce que serait une fédération politique dans les deux domaines précis que j'ai évoqués. Ceci est impérieux, à nos yeux.

N'oubliez pas que les décisions qui seront prises – la législation secondaire qui va incarner les progrès que nous devons faire dans ces domaines – le seront conjointement par le système de décision européen par les gouvernements, c'est-à-dire le Conseil, et par le Parlement lui-même. J'ai toujours trouvé le Parlement très lucide, je dois dire, et très européen dans ses réactions. On l'a vu dernièrement encore avec les progrès que nous avons faits en matière de surveillance prudentielle – micro-prudentielle et macro-prudentielle – dans lesquels le Parlement, me semble-t-il, a joué un rôle absolument majeur.

Voilà ma réponse à votre question, mais chacun doit prendre ses responsabilités dans la situation dans laquelle nous sommes. Nous prenons les nôtres en disant qu'il faut aller plus loin. Ceci est nécessaire.